Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 14 (1976)

Heft: 66

Artikel: Chocolat Suchard S.A. fête ses 150 ans d'existence...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911274

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fort de son expérience dans le bâtiment avant qu'il se consacre au service d'officier, il se mit immédiatement à la besogne. L'architecte qui a supervisé les opérations a estimé à un million de francs la valeur de la main d'œuvre fournie ainsi et nous sommes très reconnaissants au Capitaine Volet et à ceux qui l'aidèrent. Malgré cette économie fort appréciable, on devine qu'il fallut acheter beaucoup de matériel; il fallut aussi recourir à de la main-d'œuvre professionnelle pour les travaux les plus importants, et les dépenses effectives auxquelles l'Armée du Salut doit faire face, totalisent TROIS MILLIONS DE FRANCS pour lesquels il n'existe pas de réserve. De telles institutions ne réalisent pas de bénéfice, il faut être content lorsqu'elles arrivent à boucler leurs comptes sans déficit.

QUI PAYE?

En 1949, un Comité d'Honneur, présidé par Madame Anspach et le Docteur Ledent, avait appuyé l'appel financier en faveur du transfert de l'installation à la rue Grétry.



Le « Foyer » de l'Armée du Salut. 87 rue Grétry à Liège. 45 lits. Institution pour hommes.



Une partie du restaurant

Un nouveau Comité d'Honneur est en voie de formation pour appuyer un nouvel appel à la population liégeoise et les demandes de subsides à présenter à certaines Autorités. Les personnalités suivantes ont bien voulu accepter d'en faire partie (d'autres réponses sont attendues):

- les Ministres Jean Rey et Defraigne;
- le Sénateur E. Close;
- Maître E.E. Jeunehomme;
- Messieurs J. Ivens, Th. Joris, J. Andrien et plusieurs journalistes liégeois.

Le nom de ces personnes garantit le sérieux de la situation qui vous est exposée et de l'appel qui vous est adressé.

Un compte de chèques postaux spécial peut recevoir vos dos en faveur de la rénovation du Foyer de Liège: 000-0004646-87 ARMEE DU SALUT - BRUXELLES

L'Armée du Salut vous remercie de lui témoigner votre confiance et votre approbation en la soutenant dans cette action d'amour.

Chocolat Suchard S.A. fête ses 150 ans d'existence...



Vue générale des fabriques de Chocolat Suchard S.A., Neuchâtel (Photo Comet)

Fondée en 1826 par Philippe Suchard, pionnier de l'industrie chocolatière, cette importante entreprise neuchâteloise est passée rapidement du stade artisanal au niveau industriel.

En 1876, elle comptait déjà plus de 100 ouvriers, employés et voyageurs de commerce; elle occupe actuellement près de 800 personnes.

De 25 à 30 kg de chocolat par jour au départ, sa capacité de production quotidienne est aujourd'hui de 60 tonnes.

Sa gamme d'articles comprend également le caramel aux fruits Sugus et la boisson instantanée Suchard-Express. Chocolat Suchard S.A. fait partie du groupe Interfood S.A. auquel sont rattachées les nombreuses entreprises Suchard implantées à l'étranger, plusieurs sociétés licenciées et, depuis 1970, le groupe Tobler.

La filiale Suchard Belgique existe depuis 53 ans.

C'est en effet en 1923 que Suchard Belgique vit le jour et se spécialise pour tous les produits traditionnels tels que œufs de Pâques, pralines, caramel sugus, chocolat milka, etc...!

Rappelons que Suchard a connu 8 patrons à sa tête pour guider ses destinées pendant un siècle et demi.

De 1826 à aujourd'hui, les personnalités suivantes se sont succédé: Philippe Suchard, père de 1826 à 1884

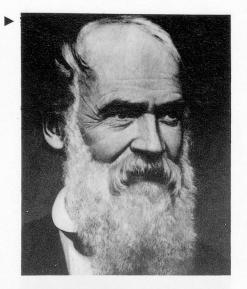
Philippe Suchard, fils de 1855 à 1883 Carl-Russ-Suchard de 1884 à 1925 Ernest Martz et Willy Russ de 1925 à 1930

Hans-C. Lichti de 1930 à 1963 Paul Kiefer de 1963 à 1972 Henry - E. Parel dès 1972 Philippe Suchard, (1797-1884) fondateur de l'entreprise Suchard et un des pionniers de l'industrie suisse.

Ce petit nombre de directeurs démontre une remarquable continuité dans le développement de l'entreprise. Chacun d'entre eux a pu de ce fait marquer durablement de son empreinte la course au succès de cette industrie.

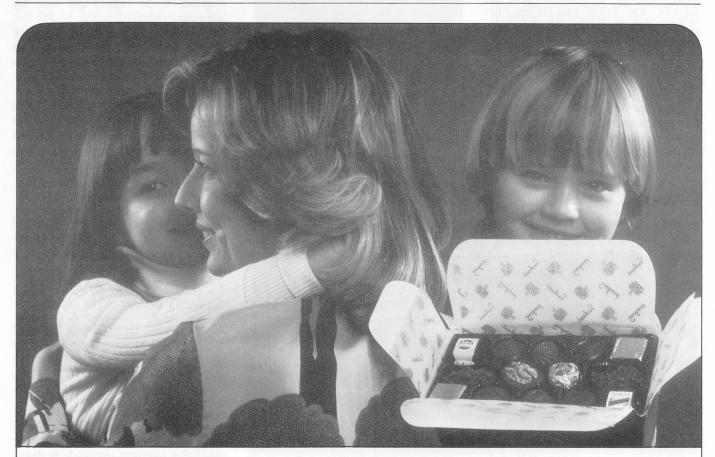
Suchard est présent avec des sociétés dans 20 pays.

Son développement n'a pas cessé et continuera dans la tradition du grand humaniste qu'était son créateur dont l'influence a marqué ses successeurs qui restent fidèles à son



esprit dont l'essentiel est simple. La poursuite de l'œuvre du fondateur, Philippe Suchard, permet d'affirmer que la réussite de l'entreprise est le corollaire d'un saint esprit de communauté humaine, sociale, économique et politique.

Cette communication se termine par l'attribution de dons offerts par Suchard. Ainsi la ville de Neuchâtel recevra une précieuse tapisserie de l'artiste Claudévart destinée au temple du Bas, alors que l'université de Neuchâtel sera dotée d'un capital de 100.000,- FS lui permettant d'attribuer des bourses pour des travaux et études en rapport avec l'économie d'entreprise.



Offrir ou recevoir

des pralines Suchard

chaque fois un doux instant de bonheur.